

Un Avenir Avec les Saint-Pairais

Lettre aux adhérentes, aux adhérents
et à celles et ceux ayant répondu à notre enquête / 27 janvier 2020

Courriel de l'association :
uaasp50@gmail.com

Mobile de l'association :
06.98.03.38.32.

site de l'association :
<https://avenirsaintpairais.wixsite.com/avenirsaintpairais>

Les élections municipales et notre Association !

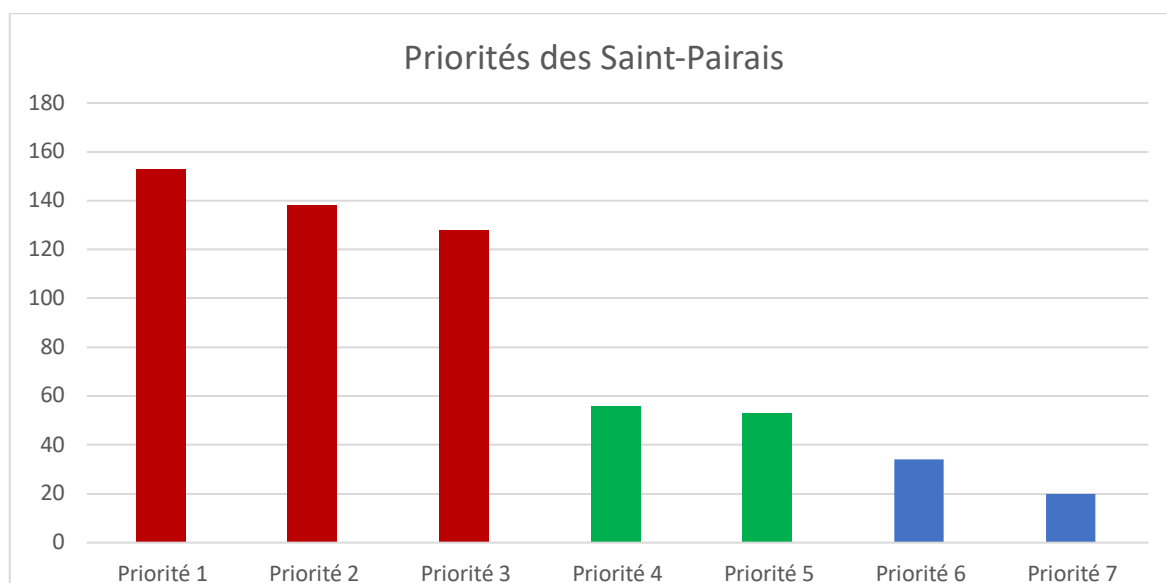
Bonjour,

D'abord **le résultat provisoire de notre enquête** sur la base des 200 premières réponses, réparties comme suit :

- 178 habitants de Saint-Pair-sur-Mer (dont 18 en résidences secondaires)
- 11 vacanciers, enfants de familles qui habitent à Saint Pair
- 11 habitants des communes voisines

① **Quels seraient les besoins des habitants auxquels il faudrait répondre de façon prioritaire aujourd'hui ?**

Résultats :



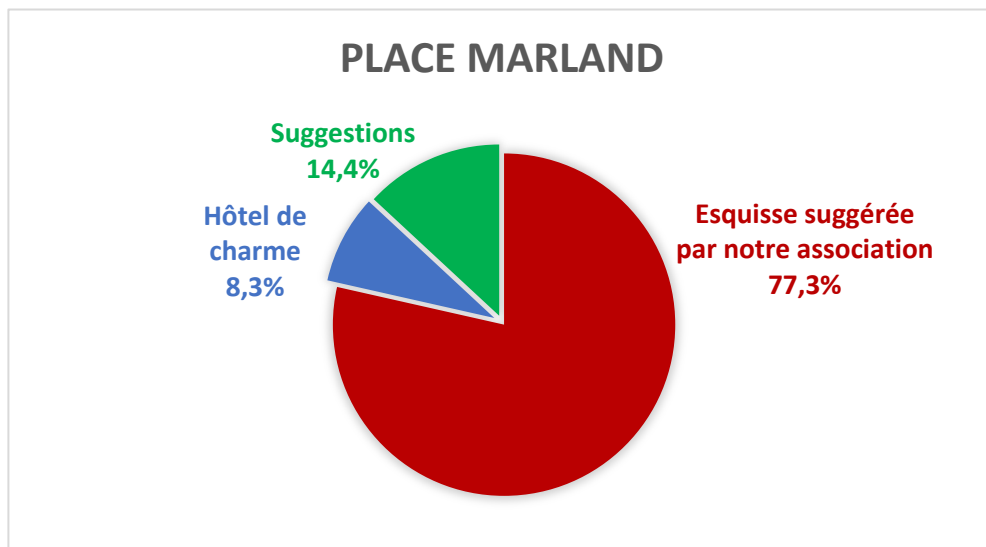
■	Priorité N°1	Maintenir et développer les services à la population : la Poste, internet ...	79 %
■	Priorité N°2	Voies sécurisées et végétalisées pour piétons et cyclistes ...	70 %
■	Priorité N°3	Un réseau de navettes/bus Kairon (ou Jullouville) ⇔ Granville	65,5 %
■	Priorité N°4	Une salle des fêtes adaptée aux besoins de notre commune	27 %
■	Priorité N°5	Des Places arborées, lieux de convivialité / des parkings végétalisés	26,5 %
■	Priorité N°6	Isolation des bâtiments et des habitations	17,5 %
■	Priorité N°7	Autres priorités / Suggestions	11,5 %

②

La Place Maurice Marland : la maintenir en l'état ?

La Salle Fraboulet : la conserver en l'état au même endroit ?

Résultats :



③

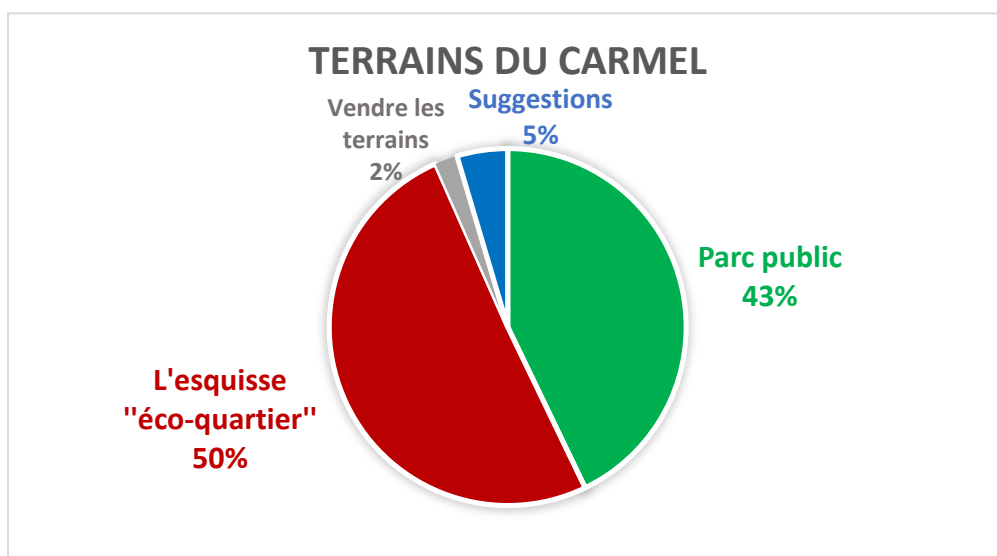
Les terrains autour du Carmel :

⇨ **Un poumon vert ?**

Ou

⇨ **Refaire un Val de Saigue ?**

Résultats :



Commentaires sur ces résultats :

Fiabilité de ces résultats :

L'ordre de grandeur des tendances de fond au sein de la population de notre commune avait été donné dans le cadre de l'enquête sur la Place Maurice Marland avec les 200 premières réponses. En effet, l'ordre de grandeur était du même ordre avec 838 réponses ce qui n'avait pas du tout surpris les experts en enquête que nous avons consultés.

Le seuil des 200 premières réponses étant dépassé, nous vous en communiquons donc aujourd'hui le résultat.

Ce qui est remarquable dans ces résultats

Les résultats sont tranchés !

Ainsi :

- ⇒ Les 3 premiers besoins des habitants auxquels il faudrait répondre de façon prioritaire aujourd'hui se dégagent très nettement au-dessus des 4 autres : **plus de 70% des suffrages par rapport à 27%** des suffrages pour le 4^{ème} !
- ⇒ Conserver la Place Maurice Marland publique, l'aménager au service des enfants et des familles, et la rendre modulable pour des évènements type Jazz en Baie / messe du 15 août et autres ..., **on approche les 80% des suffrages**
- ⇒ Quant à l'aménagement des terrains tout autour du Carmel, si l'on se trouve contraint pour récupérer tout ou partie de l'emprunt fait pour acheter ce site, de grâce ! **respectons ce poumon vert nous disent les enquêtées/enquêtés à 93% !**

Sur la base de ces résultats, voici

les 3 questions que nous nous proposons de poser aux candidates et aux candidats des deux listes en présence

1^{ère} question

Seriez-vous prêtes / seriez-vous prêts à intégrer dans les investissements à venir les recommandations que les scientifiques nous incitent vivement à appliquer sans plus tarder pour contenir les conséquences du dérèglement en cours du climat et de l'effondrement gravissime de la biodiversité ?

Nous serions heureux de vous présenter, à titre d'exemple de réalisation concrète, l'action qui a été menée depuis plus de 10 ans par la municipalité d'une station balnéaire proche de chez nous (Saint Lunaire)

2^{ème} question

Seriez-vous disposées/disposés à travailler avec nous sur le diagnostic à porter sur les finances de notre commune et sur les moyens qui sont à disposition des communes en termes de subventions ?

(Subventions qui peuvent représenter 80% d'un projet d'investissement et atteindre des montants de 1 million d'euros, voire plus ...)

Le but : s'accorder avec la population sur les choix à faire dans la gestion des finances de la commune en regard du cap d'orientation fixé (si c'est le vôtre ?) à savoir :

1. se prémunir des conséquences du changement climatique, préserver la biodiversité au sein même de notre commune, protéger le littoral des conséquences de l'élévation du niveau de la mer ;
2. Consolider et développer le commerce et les services de proximité et accompagner les créateurs d'entreprise développeurs d'emplois ;
3. Se mobiliser pour le « bien vivre ensemble » dans les années qui viennent.

3^{ème} question

Seriez-vous disposées/disposés à adapter les choix d'investissements en fonction des besoins prioritaires de la population ?

Et seriez-vous disposées/disposés à reconsidérer le projet existant du plan d'investissements à 15 ans sous l'angle du cap fixé pour la mandature à venir ?